

Comment puis-je générer une ordonnance en pdf ?

1. Ouvrez le dossier patient dans votre logiciel métier
2. Rédigez l'ordonnance comme d'habitude
3. Cliquez sur le bouton « Imprimer » en bas à gauche et validez les étapes pour confirmer la demande d'impression
4. Sélectionnez l'ordonnance à imprimer et cliquez sur "Editer"
5. Cliquez sur "Exporter" dans la nouvelle fenêtre
6. Choisissez "Exporter en PDF"
7. Renommez le fichier PDF avec le nom du patient
8. Enregistrez le document sur votre bureau

NB : Vous pouvez créer un dossier provisoire « Ordonnances » sur le bureau de votre ordinateur, afin de les enregistrer dedans et les retrouver facilement